

Fraternité



CANCERS DE L'OVAIRE ET DU LARYNX EN LIEN AVEC L'AMIANTE

EXPERTISE PREALABLE A LA CRÉATION D'UN TABLEAU DE MALADIE PROFESSIONNELLE OU A L'ÉLABORATION DE RECOMMANDATIONS AUX COMITÉS RÉGIONAUX DE RECONNAISSANCE DES MALADIES PROFESSIONNELLES (CRRMP)

SMFT-Midi-Pyrénées 21 septembre 2023





Contexte

- Les cancers broncho-pulmonaires provoqués par l'inhalation de poussières d'amiante et mésothéliomes font déjà l'objet de tableaux de maladies professionnelles [47 bis RA ou 30 bis RG; 47 RA ou 30 RG]
- En 2012, MAJ Monographie CIRC concernant la classification des dangers liés à l'exposition à l'amiante → preuves suffisantes pour démontrer le lien entre l'exposition à l'amiante et les cancers du larynx et de l'ovaire (Groupe 1).

→ Saisine: « demande d'expertise sur les expositions professionnelles à l'amiante et les cancers de l'ovaire, du larynx en vue de la création d'un tableaux de maladies professionnelles ou de recommandations aux CRRMP »





Saisine

DGT saisit l'Anses le 26 novembre 2018

- 1. Demande d'expertise sur l'étude du lien entre les expositions professionnelles à l'amiante et les cancers de l'ovaire, du larynx :
 - Faire état des données de santé (mortalité, morbidité, incidence, prévalence)
 - Faire un descriptif nosologique des pathologies
 - Dresser l'état des lieux des pathologies reconnues au titre du système complémentaire et l'analyser
 - Discuter la force du lien entre les pathologies et les expositions à l'amiante en précisant les travaux associés
- 2. Faire des recommandations sur les critères de diagnostics à prendre en considération
- 3. Estimer si possible et discuter le temps de latence d'apparition des cancers en relation avec l'exposition professionnelle à l'amiante





Finalités de l'expertise

Objectif: évaluation et analyse des données scientifiques [causalité, expositions, pathologies à indemniser] permettant à l'État après consultation des commissions de MP, où siègent les partenaires sociaux, de décider ou non de la création d'un tableau et, le cas échéant, d'en fixer les conditions [désignations/DPC/travaux susceptibles de provoquer la maladie]

→ Enjeux du tableau : bénéfice de la « présomption d'origine » → les assurés malades n'ont pas à démontrer l'origine professionnelle de leur maladie - indemnisation forfaitaire





Plan du rapport d'expertise

1. Reconnaissance

- ✓ Mise en contexte des couples (cancers Ovaire/Larynx, amiante)
- ✓ État de la reconnaissance via l'étude des dossiers CRRMP

2. Exposition

Liste des travaux, professions, secteurs d'activités et/ou tâches exposant à l'amiante + informations complémentaires (facteurs majorant l'exposition)

3. Diagnostic

Démarche diagnostique des cancers Ovaire/Larynx + informations complémentaires (incidence, âge médian de survenue, évolution de la maladie, facteurs de risque (extra)-professionnels) + recommandations sur la désignation des maladies

4. Poids des preuves

Évaluation de l'existence d'une relation causale entre l'exposition l'amiante et les cancers de l'ovaire et du larynx







État des lieux de la reconnaissance en MP

Cancer du larynx/amiante	Cancer de l'ovaire/amiante
Entre 2010 et 2020, 130 demandes de reconnaissance en MP de cancers du larynx associés à une exposition professionnelle à l'amiante ont été déposées en CRRMP. 62 acceptées	Entre 2010 et 2020, 6 demandes de reconnaissance en MP de cancers de l'ovaire associés à une exposition professionnelle à l'amiante ont été déposées en CRRMP. 5 demandes ont été acceptées (CNAM 2021).
Maj. Hommes, ouvriers, dans les secteurs de la construction et de la métallurgie	Maj ouvrières 1 infirmière des chantiers navals
22 indemnisations FIVA depuis 2017	1 indemnisation FIVA

Pour les deux cancers, des informations précises manquent sur les refus de reconnaissance en MP mais la CNAM indique toutefois qu'après 2016, la grande majorité des refus de reconnaissance est motivée par l'existence de facteurs extraprofessionnels (pour le cancer du larynx).





Exploration des dynamiques de sous-reconnaissance

- Difficulté des estimations quantitatives de la sous-déclaration et sous-reconnaissance en MP
- Possibilité de chiffrage du nombre de cas de cancers du larynx et de l'ovaire attribués à une exposition professionnelle à l'amiante dans la littérature scientifique
 - CIRC 2015 : 125 cas de cancers du larynx ; 62 cas de cancers de l'ovaire
- SPF 2016 (données 2012) : entre 170 et 891 cas de cancers du larynx ; entre 74 et 97 cas de cancers de l'ovaire
 Tendance à la sous-estimation < manque de données de surveillance, manque de données scientifiques

Intitulé de la direction/service 7 XX/XX/XXXX





Auditions (juin 2021)

Organisme	Année de création	Type et forme						
Andeva	1996	Association	Antenne nationale/Réseau (plusieurs dizaines d'associations locales) +17000 adhérents					
FNATH	1921	Association	Antenne nationale/Réseau (structures interdépartementales, sections locales +100 000 adhérents					
Amiantés du Tripode	Années 1970	Association/Intersyndicale						
CFDT mineurs Lorraine	1964	Syndicat	Antenne locale/thématique					
FIVA	2000	Fonds d'indemnisation	EPCA national					
Ramazzini	2019	Association	Permanences locales Nord, Est, 2 collèges : médical et associatif/syndical					
CAVAM	2016	Association	Antenne nationale/Réseau de 24 associations locales 9768 adhérents ou familles					
H.Pézerat/ Ban Asbestos	2009 1995	Association Association	Association/réseau d'échanges Antenne FR réseau international BA					





Obstacles à la reconnaissance relevés par les auditions

- focalisation des nombreux acteurs (victimes, médecins, etc.) notamment sur les cancers bronchopulmonaires, invisibilisant d'autres types de cancers
- niveau du seuil d'incapacité permanente de 25 % requis pour obtenir une reconnaissance en MP : outre qu'il y a une variabilité de l'attribution des taux d'incapacité qui peut apparaître arbitraire pour certains régimes de protection sociale (pensions civiles et militaires)
- le fait que les cancers ovarien et laryngé sont absents des TMP, ce qui peut décourager l'engagement de procédures et impose la démonstration d'un lien direct et essentiel entre l'exposition et la maladie, particulièrement difficile à documenter





État des lieux des expositions professionnelles - méthode

- Synthèse des connaissances sur les expositions professionnelles à l'amiante (Anses 2011) (→ Métiers les plus exposants)
- Bases Spirale, ESPrI, ARDCO (plus faibles expositions) + SUMER, RNV3P, auditions, COLCHIC, SCOLA, campagne META, CARTO amiante, PNSM, Matgéné, GISCOP93, littérature grise
- + revue de la bibliographie → focus femmes et secteur agricole





État des lieux des expositions professionnelles - femmes		onné	Données quantitativ es					
Secteurs d'activités	Matg éné	RNV 3P	ESPrI	PNS	GISC	Littér ature	Audi	Littér ature
Enseignement	_	х		х	х		х	х
Construction	х		х	х	х			
Industrie automobile (commerce, réparation, fabrication de matériaux de friction)			х		х		x	x
Santé		х	х	х	х			
Administration publique		х		х	х			
Commerce de détail				х	х		х	
Industrie de la chimie				х		х	х	
Industrie textile				х	х		х	
Agriculture	х			х				
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques		х		х				
Fabrication de textiles ignifuges							х	х
Industrie alimentaire				х		х		
Machines et équipements					х		х	
Services domestiques			х		х			
Services personnels				х	х			

➤ Travaux de cardage, filature et tissage dans l'industrie textile





État des lieux des expositions professionnelles – secteur agricole

			Données semiquantitatives				
Travaux	ESPrI	ARDCO	SUMER	PNSM	Littérature	Littérature	
Travaux en lien avec l'entretien d'engins agricoles	х	х			х		
Travaux en lien avec la construction et l'entretien d'exploitations agricoles				х	х		
Travaux en lien avec la production de vin				х		х	
Travaux en lien avec les professions de la mer			х		х		
Travaux agricoles non spécifiques exposés du fait de l'environnement				х			
Travaux en lien avec l'utilisation de matériels isolés à l'amiante				х			
Travaux en lien avec l'utilisation de sacs de jute recyclés contenant auparavant de l'amiante pour la récolte, le stockage et le commerce					х		
de produits agricoles							
Travaux en lien avec le travail du bois			х				
Travaux en lien avec le travail du sol en agriculture						х	





État des lieux des expositions professionnelles - résultats

- → Un nombre important de <u>secteurs</u>, <u>professions</u> et <u>travaux</u> ont été identifiés dans les secteurs agricole ou non agricoles :
 - BTP, construction automobile, métallurgie, fonderie, transports, agriculture, construction et réparation navale + enseignements, textiles, secteurs hospitalier, etc.
 - 6 domaines d'activités : immeubles bâtis, autres immeubles tels que terrains, ouvrages des génie civil et infrastructures de transport, matériels roulants ferroviaires et autres engins flottants, navires, bateaux et autres engins flottants, aéronefs, installation, structures ou équipements concourant à la réalisation ou la mise en œuvre d'une activité.
 - Manipulation, opération d'entretien, de retrait, utilisation de moyens de protection contenant de l'amiante, etc.
- <u>exposition indirecte</u>: les travaux n'exposant pas directement à l'amiante mais
 - effectués à proximité de personnels réalisant des opérations avec de l'amiante,
 - sur des matériaux amiantés ou dans des environnements contaminés par de l'amiante ou susceptibles de libérer des fibres d'amiante.





Déterminants susceptibles de majorer les expositions professionnelles

- Conditions de travail : efforts physiques importants avec contraintes thermiques (chaleur) → surventilation
- Polyexpositions rapportées dans plusieurs secteurs/professions : fibres céramiques réfractaires, fibres minérales, silice cristalline, gestes répétitifs dans postures défavorables (> TMS des membres supérieurs),,,
- Moyens de protection :
 - ✓ Peu de port d'EPI dans de nombreux secteurs (à l'exception des activités de désamiantage) ou port d'EPI inadaptés
 - ✓ efficacité des appareils de protection respiratoire (APR) impactée par de nombreux facteurs : débit ventilatoire lié à l'effort physique, transpiration, étanchéité au visage liée à l'inadéquation entre la forme du masque et la forme du visage de la personne → pénétration possible de fibres à l'intérieur de l'APR
- Mauvaises conditions d'hygiène générale sur le lieu de travail





Conclusions du volet « Exposition »

- État des lieux non exhaustif mais réalisé à partir de nombreuses sources de données
- Nombreux usages et situations professionnelles au cours du temps → évolution des situations d'exposition professionnelle et des travaux exposant

Production et utilisation de l'amiante → BTP (interventions sur matériaux, démolition)

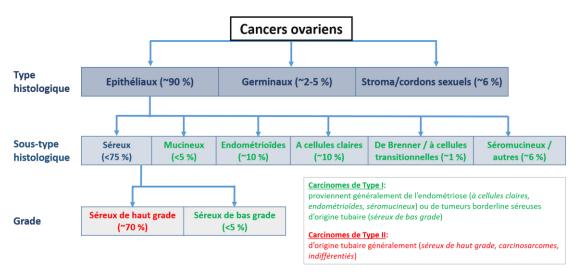
- Des expositions professionnelles à l'amiante qui restent possibles après 1997 : présence dans certains produits et matériaux toujours présents dans notre environnement direct (bâtiments, etc.)
- Manque de données chez les femmes
- Importance de prendre en compte les expositions indirectes à l'amiante





Présentation de(s) cancer(s) de l'ovaire

Types et sous-types histologiques des tumeurs malignes de l'ovaire et fréquences relatives associées



Sous-types de cancers de l'ovaire

- Caractéristiques clinicopathologiques et moléculaires distinctes
- Caractéristiques étiologiques, épidémiologiques et pronostics différentes





Données descriptives sur le cancer de l'ovaire

- Age médian : 68 ans
- maladie multifactorielle: Age, prédispositions génétiques, nombre de cycles ovulatoires élevé, traitements hormonaux œstrogéniques de la ménopause + tabagisme passif
- + amiante (CIRC, 2012)





Désignation du cancer de l'ovaire

Nature des tumeurs de l'ovaire

- Bénigne
- O Maligne ⇒ Cancers ovariens
- Pré-cancéreuse ⇒ Tumeurs dites « frontières », « borderline », « prolifératives atypiques »...

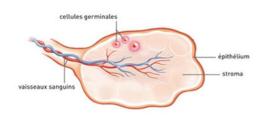
Caractérisation de la maladie dans les études épidémiologiques analysant la relation avec l'amiante

- Pas de spécification du type histologique considéré
- o Impossibilité d'exclure une forme plutôt qu'une autre, même les formes rares de cancer de l'ovaire
- → La désignation de la maladie ne sera pas restreinte à un type histologique spécifique









- Approche diagnostique : examen anatomopathologique des prélèvements de biopsies et étude immunohistochimique
- Désignation :

Alinéa A - Tumeur maligne primitive de localisation :

- ovarienne
- séreuse tubaire
- séreuse péritonéale

Alinéa B - Tumeur borderline de localisation :

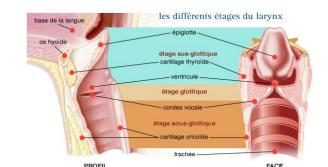
- ovarienne
- séreuse tubaire
- séreuse péritonéale





Données sur le cancer du larynx

- 98% carcinomes épidermoïdes
 - Age médian 64 ans (H), 62 ans (F)
 - Maladie multifactorielle : tabagisme actif, la consommation d'alcool + amiante et brouillards d'acide forts inorganiques
- Changements des cellules du larynx pouvant entraîner successivement:
 - o des affections bénignes
 - o des lésions non cancéreuses







Désignation du cancer du larynx

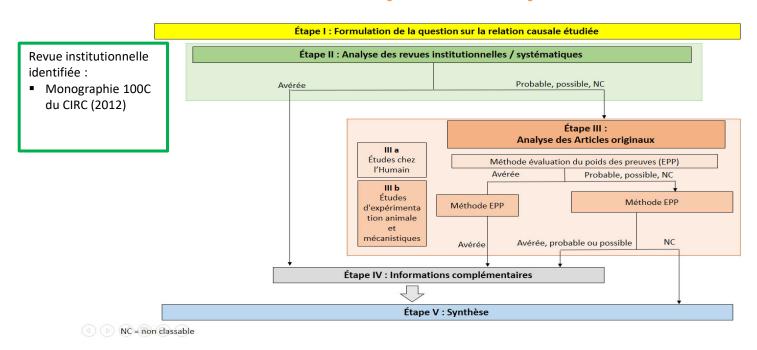
- L'expertise montre qu'il n'est pas pertinent de restreindre la désignation de la maladie proposée à un/des type(s) histologique(s) spécifique(s) de cancer du larynx.
- Approche diagnostique : examen anatomopathologique des prélèvements de biopsies
- Désignation :
 - Alinéa A Tumeur maligne primitive du larynx.
 - Alinéa B Lésion dysplasique de haut grade du larynx. Pour le détail des lésions dysplasiques de haut grade, il convient de se référer à la classification anatomopathologique en vigueur de l'OMS.

Ces désignations incluant tout profil histologique de tumeur maligne primitive du larynx et de lésion dysplasique de haut grade.





Démarche d'évaluation du poids des preuves







Lien de Causalité cancer ovaire / amiante

- CIRC, 2012
 - ⇒ association causale clairement établie entre exposition à l'amiante et cancer de l'ovaire
 - ⇒ conclusion basée sur résultats des cinq études de mortalité chez femmes avec exposition élevée à l'amiante et soutenus par les résultats des études avec des expositions environnementales
- → la relation causale entre l'exposition à l'amiante et le cancer de l'ovaire est avérée
- → Recommandation d'un délai de prise en charge d'au moins 35 ans, à l'instar des cancers broncho-pulmonaires en lien avec l'amiante





Lien de Causalité cancer larynx / amiante

- CIRC, 2012
 - ⇒ association causale clairement établie entre exposition à l'amiante et cancer du larynx
 - ⇒ conclusion basée sur résultats études de cohorte et cas-témoins + relation dose-réponse positive + résultats méta-analyses
- → la relation causale entre l'exposition à l'amiante et le cancer du larynx est avérée
- → Recommandation d'un délai de prise en charge d'au moins 35 ans, à l'instar des cancers broncho-pulmonaires en lien avec l'amiante





Incertitudes

Volet « Exposition »

- ✓ Limites et caractéristiques de sélection des sujets dans les différentes études n'ont pas permis une comparaison des niveaux d'exposition entre les secteurs, professions et travaux identifiés ;
- ✓ Le nombre important de sources d'exposition compense en partie ces limites et a permis d'apporter des connaissances larges sur l'inventaire des secteurs, professions et travaux exposant ;
- ✓ Manque de données d'exposition chez les femmes.

Volet « Reconnaissance »

- ✓ Manque d'informations sur les profils des demandeurs pour les cancers du larynx et sur les motivations des refus ;
- ✓ Des informations issues des auditions MAIS un grand nombre d'auditions et un choix de présentation de ces données.





Conclusions

- Arguments scientifiques en faveur de la création d'un tableau de maladies professionnelles relatif aux cancers de l'ovaire et du larynx associés à une exposition à l'amiante dans le RG et dans le RA
- Pas de nécessité de spécifier un examen particulier au regard de la démarche diagnostique actuelle + évolutions possibles
- Recommandation d'un délai de prise en charge d'au moins 35 ans
- Expositions à l'amiante ont été identifiées dans les secteurs non agricoles et agricoles + expositions indirectes + manque de données chez les femmes





Projet de décret en cours : TMP 30 TER

Cancers de l'ovaire et du larynx provoqués par l'inhalation des poussières d'amiante

Désignations:

Alinéa A - Cancer primitif du larynx Dysplasie de haut grade

Alinéa B – cancer primitif de l'ovaire, à localisation :

- Séreuse
- Tubaire
- Péritonéale

<u>Délai de prise en charge</u>: 35 ans (sous réserve d'une durée d'exposition de 5 ans)





Projet de décret en cours : TMP 30 TER

Cancers de l'ovaire et du larynx provoqués par l'inhalation des poussières d'amiante (2)

Liste limitative des travaux

- Travaux directement associés à la production des matériaux contenant de l'amiante, travaux d'isolation, travaux de retrait d'amiante, etc.
- Travaux de cadrage, de tissage, de filage d'amiante, etc.
- Travaux nécessitant le port habituel de vêtements contenant de l'amiante,
- ...
- Travaux habituellement réalisés dans des locaux exposant directement à de l'amiante à l'état libre.





RA 47 TER

Cancers du larynx et de l'ovaire provoqués par l'inhalation de poussières d'amiante

Date de création : Décret du 11 août 2023 | Dernière mise à jour : -

DÉSIGNATION DES MALADIES	DÉLAI DE PRISE EN CHARGE	LISTE LIMITITATIVE DES TRAVAUX SUSCEPTIBLES DE PROVOQUER CES MALADIES
Cancer primitif du larynx, Dysplasie primitive de haut grade du larynx		Travaux d'isolation utilisant des matériaux contenant de l'amiante. Travaux de retrait d'amiante. Travaux de pose et de dépose de matériaux isolants à base d'amiante. Travaux d'usinage, de découpe et de ponçage de matériaux contenant de l'amiante.
Cancer primitif de l'ovaire à localisation :	40 ans (sous réserve d'une durée d'exposition minimale de 5 ans)	Travaux d'entretien et de maintenance effectués sur des équipements contenant des matériaux à base d'amiante. Travaux de manipulation, d'assemblage, de pièces ou de matériaux contenant de l'amiante.
ovarienne;séreuse tubaire;séreuse péritonéale.		Travaux habituellement réalisés dans des locaux exposant directement à de l'amiante à l'état libre.
•		Travaux nécessitant le port habituel de vêtements contenant de l'amiante.